

Christian Gerondeau (57) nouveau président de l'AX

LE NOUVEAU Conseil de l'AX, élu lors de l'Assemblée générale du 21 juin dernier, a porté à sa présidence Christian Gerondeau (57). Il succède à Daniel Dewavrin (58) qui a assuré la présidence depuis 2007.

Ingénieur des Ponts et Chaussées, Christian Gerondeau débute sa carrière par la mise au point des premiers modèles de prévision de trafic. De passage au Cabinet du Premier ministre Jacques Chaban-Delmas, il conçoit le réseau actuel du RER qu'il finance par le «versement transport». Mais c'est à la «Sécurité routière», dont il fut le délégué ministériel pendant de nombreuses années, que son nom reste attaché : abaissement du taux légal d'alcoolémie ; réduction de la vitesse ; ceinture de sécurité ; division par quatre du nombre de victimes en trente ans, alors que le trafic a triplé.

D'autres étapes marquent sa carrière, comme directeur de la Sécurité civile, vice-président des Hôtels Méridien ou encore président de la Caisse nationale des Monuments historiques. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, en particulier sur le thème de l'environnement. Il appartient à une lignée polytechnicienne ininterrompue de six générations allant de la promotion 1876 à la promotion 2009. Christian Gerondeau est Commandeur de la Légion d'honneur.



D.R.

Résolution pour une réforme de l'École

Conseil de l'AX du 10 mai 2010, présidé par Daniel Dewavrin (58)

Le Conseil de l'AX :

Conscient des responsabilités qui lui sont dévolues de par son mandat statutaire de veiller à ce que la meilleure formation soit proposée aux élèves reçus à l'École polytechnique dont le potentiel exceptionnel représente un atout considérable pour le pays.

Conscient de ce que la mission de l'École polytechnique au service de la République est rendue de plus en plus complexe du fait du développement rapide des sciences et des techniques, de la diversité de leurs spécialisations, et enfin de la compétition internationale qui impose une remise en cause permanente afin de se maintenir parmi les meilleurs.

Ayant pris connaissance par ailleurs du rapport sur l'École élaboré par Christian Gerondeau dans le cadre de la mission qu'il lui avait confiée.

- Réaffirme son profond attachement au statut militaire séculaire de l'École polytechnique, lieu privilégié de rencontre entre les armées et la société civile.
- Demande que soit étudiée et mise en œuvre, dans le prolongement de la réforme «X2000», une adaptation du cursus de l'enseignement dispensé à l'École favorisant des filières adaptées aux différents débouchés offerts aux élèves par les corps d'État, la recherche, l'industrie, les services dont les besoins relèvent en particulier des domaines suivants :
 - recherche, développement et plus globalement expertise technique et scientifique,
 - gestion de projets et entités complexes nécessitant tant des compétences d'ingénieur que des compétences managériales.
- Recommande que la direction de l'École apporte un soin particulier à déterminer la durée optimale d'un tronc commun d'enseignement précédant des cursus différenciés adaptés aux différentes filières.
- Recommande que la direction de l'École détermine les diplômes et leurs conditions d'attribution, jusqu'au niveau doctoral inclus, les mieux à même de rendre compte, en particulier hors de France, des compétences acquises à l'issue des quatre années d'études supérieures passées au sein d'une institution qui a sélectionné ses élèves par la voie d'un concours scientifique reconnu, au niveau mondial, comme particulièrement exigeant.
- En conséquence considère comme indispensable pour le bon aboutissement des réformes proposées que soit étudiée et mise en œuvre dans les meilleurs délais possibles une réforme profonde de la gouvernance de l'École dans la ligne des références reconnues d'excellence universitaire. Celle-ci doit être dotée comme les grands établissements d'enseignement supérieur de renommée mondiale d'une gouvernance professionnelle efficace, bénéficiant notamment de la stabilité dans le temps indispensable à la conduite de toute politique de long terme dans un tel domaine.

Le Conseil de l'AX souhaite que cette importante réforme puisse être engagée sans tarder par des mesures de transition significatives.